AVERTISSEMENTS AGRICOLES

CPPP 2-7-77137273

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes ~~440 et 449~~ Nouveau n° de poste : 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 84 du 13 juillet 1977

VIGNE

MILDIOU

Dans le bulletin n° 82 du 27 juin, il était conseillé de tenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible (partout où des foyers existaient) tant que l'instabilité du climat persisterait.

Ces indications confirmaient celles données dans le bulletin n° 80 du 10 juin dans lequel il était précisé que dans certaines situations "des traitements supplémentaires seraient très vraisemblablement à envisager en cours de saison".

L'instabilité du climat persiste.

En conséquence, dans toutes les vignes où la maladie a été observée, il est recommandé d'effectuer un nouveau traitement avant le 18 juillet.

Il est encore trop tôt pour intervenir contre la seconde génération des Tordeuses de la Grappe.

CLERMONT-FERRAND, le 13 juillet 1977

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire,

A. LECLERC

Directeur-Gérant : P. JOURNET

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

P 457